KLV Environnement

Centre technique d'enfouissement

14 Route de Marimont - 57260 BOURGALTROFF

Tél : 03 87 01 52 58

Mail : klv.environnement@gmail.com

SIRET : 433 666 955 000 29 - Code APE : 3821Z

CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE N°

A BOURGALTROFF, Le :

Validité du Certificat : **1 An à partir de la date de délivrance**

Installation de **Stockage de Déchets Inertes** et de **Déchets d'Amiante Lié à des Matériaux Inertes** relevant de la Rubrique 2760-2

Selon notre arrêté préfectoral du 26 Juin 2008

1. Client (Adresse de Facturation)	**Cachet et Signature :**
Nom ou Raison Sociale : **Sarl SERME** Adresse : 852 Route de Verchizeuil - 71960 VERZE Téléphone : 06 85 06 31 45 Mail : marc.rochel@bbox.fr N° Siret : 842 397 614 00012 Responsable : Monsieur ROCHEL Marc	

2. Entreprise de Désamiantage / Collecteur	**Cachet et Signature :**
Nom ou Raison Sociale : Adresse : Téléphone : Mail : Siret : Responsable	

3. Producteur / Détenteur du déchet	
Nom ou Raison Sociale : Adresse : Téléphone : Mail : Siret : Responsable :	

4. Identification du déchet

Adresse du Chantier :

Designation :

Code déchet : 17 06 05*

Conditionnement :	¨ Palettes filmées	¨ Big-Bags	¨ Autres
Tonnage estimé :	……	……	……

Le producteur, le détenteur, le collecteur ou le distributeur par délégation soussigné :

- certifie que son déchet ne contient pas de liquides explosifs, de déchets hospitaliers ni d'engins de guerre,
- certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre de la loi du 15 Juillet 1975 et s'engage à procurer toutes les informations utiles à la bonne utilisation de son déchet et à sa bonne manipulation,
- s'engage à livrer un déchet conforme aux spécifications de cette fiche,
- s'assure que le transport effectué sous sa responsabilité est réalisé conformément à la réglementation et les conditions de sécurité en vigueur,
- s'engage à ce que les déchets amiantés destinés à l'ISDND ne soient en aucun cas mélangés avec d'autres déchets industriels.

CONDITIONS DE RECEPTION

KLV Environnement accepte de prendre en charge le lot de produits ci-dessus sur son site de BOURGALTROFF au titre des arrêtés préfectoraux du 26 Juin 2008, du 28 Septembre 2010 et du 08 Octobre 2012 et conformément aux dispositions des articles L513-1 et R.513-1 du Code de l'Environnement.

KLV Environnement se réserve le droit de suspendre toute réception sans préavis ni indemnité en cas de non-conformité des déchets aux arrêtés préfectoraux susmentionnés, aux spécifications énoncées par le client. Cette suspension peut également être exécutoire sur toute demande expresse des autorités de tutelle ainsi qu'à la suite de modifications réglementaire.

Toute modification ou annotation manuscrite de ce présent Certificat d'Acceptation Préalable annulera la demande

Cachet et Signature du Chef de Centre de Stockage :